

## 11 novembre 2018 : le Devoir de Mémoire

Signé dans un wagon transformé en bureau de commandement du général Foch, chef des armées alliées, et stationné dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, l'Armistice a pris effet sur le front à 11 heures du matin.

Il marque la fin d'une guerre à laquelle plus de soixante millions de soldats ont pris part. Le cessez-le-feu entraîne dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonce la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils et 6 millions de blessés.



Notre village a, pour sa part, lourdement payé son tribut... De nombreux jeunes castelnovins y ont perdu la vie. Le premier d'entre eux, tué au combat sera Victor Sauget, tombé le 25 août 1914 près de Verdun, après l'intense bombardement allemand qui cloua au sol le fameux régiment d'infanterie du 58ème basé à Avignon.

Au total, notre village a perdu une quarantaine des siens, dont certains étaient chefs de famille. Plusieurs dizaines seront blessés, malades ou mutilés. Parmi les tués, trois le seront hors d'Europe, dans des terres lointaines.

Le Monument aux Morts, édifié par Jean-Paul Gras, rend hommage à toutes ces victimes, par le truchement de ce soldat, pensif, enfermé dans les tristes souvenirs d'une terrible guerre, et qui dit toute la lassitude et le désarroi de ces hommes plongés tout à coup dans cet effroyable conflit qui allait s'éterniser.

Dès l'année suivante, le 11 novembre devient en France un jour férié, suite à l'idée émise par plusieurs artistes. Une «Flamme du Souvenir» est allumée par le ministre de la Guerre André Maginot, flamme sacrée qu'on ravive tous les jours au crépuscule et qui ne s'est jamais éteinte, même pendant l'Occupation.

Notre commune a souhaité célébrer de manière solennelle cet anniversaire et rendre un hommage appuyé à ses enfants qui sont morts pendant la Grande Guerre. Elle a déjà organisé des événements depuis le mois dernier (à la Médiathèque : Exposition "L'Écho des tranchées", Lecture "14-18 du tocsin à la Marseillaise", Atelier d'écriture "Lettres de Poilus", et bientôt Exposition "14-18 à Gadagne", le film "Un long dimanche de fiançailles" proposé en collaboration avec La Strada, et le concert "Guerre et Paix" donné par le Ban des Arts).

La commémoration du souvenir n'aura donc pas simplement été circonscrite à la cérémonie du Monument aux Morts. Pour la magnifier, un cortège partira de la place de la Pastière à 11h15, pour rallier ensuite le plateau de Campbeau. La population est invitée à rejoindre ce cortège à son point de départ, pour marquer son sentiment au déroulement de cette cérémonie exceptionnelle.

Nous souhaitons vivement que le cortège soit conséquent et nous remercions à l'avance ceux qui feront l'effort de monter les Bourgades.

Alphonse CANGELOSI  
Conseiller Municipal



## AGENDA DU MOIS

4	LI BON VIVENT <i>Repas dansant</i>
9	FOYER RURAL <i>Danse traditionnelle</i>
10	MEDIATHEQUE <i>Expo "La guerre de 14/18 et les Castelnovins"</i> <i>Film "Un long dimanche de fiançailles"</i>
11	MAIRIE <i>Commémoration de l'Armistice</i>
	LE BAN DES ARTS <i>Récital "Guerre et Paix"</i>
14	LA STRADA <i>"Amin"</i>
	ASSOC. NEPAL AVIGNON <i>Présentation des créations</i>
17	AKWABA <i>One Kick Starter</i>
	MEDIATHEQUE <i>Atelier d'initiation informatique</i>
18	FOYER RURAL <i>Randonnée pédestre</i>
	SECOURS POPULAIRE <i>Concert</i>
20	COMITE DES FETES <i>Loto pour le Téléthon</i>
23	FOYER RURAL <i>Assemblée Générale</i>
	LA STRADA <i>"Mademoiselle de Jonquières"</i>
24	AKWABA <i>Concert de soutien</i>
25	COMITE DES FETES <i>Concert de Chorales pour le Téléthon</i>
28	ANIMOTHEQUE <i>La fabrique à pain d'épices</i>
	MEDIATHEQUE <i>Atelier Appli'Curieux</i>
30	COMITE DES FETES <i>Théâtre : "Ados vs parents"</i>
	AKWABA <i>Release Party Bob Lunet</i>

## Modification Plan Local d'Urbanisme

### Ouverture à l'urbanisation de la zone du Chemin de Cavaillon

La commune a retenu dans le PLU en vigueur, une partie du développement futur à vocation d'habitat sur le secteur « **Chemin de Cavaillon** », dont l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée par une modification du PLU.

Le PLU envisage un apport de population de 850 habitants à l'horizon 2030, soit une production de 550 logements supplémentaires (**35 logements par an**).

Depuis 2015, 45 logements ont été construits (**11 logements/an en moyenne**). La commune a donc un rythme de construction en dessous de ce qui était prévu. C'est dans ce contexte qu'elle souhaite revoir le phasage de la zone « Chemin de Cavaillon » afin de permettre la poursuite du développement de ce secteur et répondre aux perspectives d'évolution démographique et à la stratégie de développement exposée dans le PLU.

Cette ouverture à l'urbanisation viendra en complément de permis d'aménager délivrés récemment, dont notamment celui des « *Nouveaux Chais* » sur le site de l'ancienne cave coopérative, représentant 87 logements (dont 35 logements locatifs sociaux).

L'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUi chemin de Cavaillon a donc pour objectif de finaliser l'urbanisation de ce quartier en l'organisant et le structurant dans le respect des orientations d'aménagement et de programmation du PLU, qui prévoient une programmation de 30 à 40 logements. Cela correspond à une année de production de logements dans les perspectives annoncées du PLU, sachant que le secteur est déjà desservi par les réseaux collectifs d'eaux usées et d'eau potable, et que la commune a procédé récemment à l'élargissement du chemin de Cavaillon, ce qui renforce l'accessibilité de la zone.



Madame **Simone DAUMAS** vient de nous quitter à l'âge de 93 ans.

Originaire du Pas de Calais, elle avait été affectée comme **Receveuse des Postes** à Gadagne en 1958, à l'époque où le bureau postal était encore sur la place de la Pastière. Elle se consacra à ce poste jusqu'en 1983.

Entrée au Conseil Municipal avec **Charles Roure** en 1971, elle occupera la fonction de **Première adjointe** dans le mandat de **Pierre Kreitmann**, en 1977.

En prenant sa retraite, elle ira s'installer auprès de ses beaux-parents à Robion, laissant au village, le souvenir d'une belle personne, proche des gens, apportant son aide et son soutien chaque fois qu'elle le pouvait, s'investissant à travers le monde associatif de la commune.

Il y a deux ans, le Maire lui avait rendu hommage, en la conviant comme invitée d'honneur au repas de l'Age d'or.

## LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS AUTOUR DU 11 NOVEMBRE

### EXPOSITION

Médiathèque  
du 6 au 16/11  
14-18 à Gadagne

### FILM LA STRADA

Les Pénitents  
10/11  
Un long dimanche de fiançailles

### CONCERT

Le Ban des Arts  
11/11  
Récital Guerre et Paix

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE AU MONUMENT AUX MORTS

**11h15 : Cheminement depuis la Pastière vers le Monument aux Morts, cérémonie, et hommage aux Castelnovins morts pour la France pendant la Grande Guerre.**

## EN HOMMAGE AUX POILUS, UN POEME D'EMILE VERHAEREN

Parmi tous les hommages rendus aux combattants de la Grande Guerre, l'un des plus célèbres - et des plus beaux - est le poème d'**Emile Verhaeren**

### LA PATRIE AUX SOLDATS MORTS

*Vous ne reverrez plus les monts, les bois, la terre,  
Beaux yeux de mes soldats qui n'aviez que vingt ans  
Et qui êtes tombés, en ce dernier printemps,  
Où plus que jamais douce apparut la lumière.*

*On n'osait plus songer au réveil des champs d'or  
Que l'aube revêtait de sa gloire irisée ;  
La guerre occupait tout de sa sombre pensée  
Quand au fond des hameaux on apprit votre mort.*

*Depuis votre départ, à l'angle de la glace,  
Votre image attirait et les cœurs et les yeux,  
Et nul ne s'asseyait sur l'escabeau boiteux  
Où tous les soirs, près du foyer, vous preniez place.*

*Hélas ! où sont vos corps jeunes, puissants et fous,  
Où, vos bras et vos mains et les gestes superbes*

*Qu'avec la grande faux vous faisiez dans les herbes ?  
Hélas ! la nuit immense est descendue en vous.*

*Vos mères ont pleuré dans leur chaumière close ;  
Vos amantes ont dit leur peine aux gens des bourgs ;  
On a parlé de vous tristement, tous les jours,  
Et puis un soir d'automne on parla d'autre chose.*

*Mais je ne veux pas, Moi, qu'on voile vos noms clairs.  
Vous qui dormez là-bas dans un sol de bataille  
Où s'enfoncent encor les blocs de la mitraille  
Quand de nouveaux combats opposent leurs éclairs.*

*Je recueille en mon cœur votre gloire meurtrie,  
Je renverse sur vous les feux de mes flambeaux  
Et je monte la garde autour de vos tombeaux,  
Moi qui suis l'avenir, parce que la Patrie.*



# INFOS GENERALES

## Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com  
Remise des articles avant le 20 du mois

## CROIX ROUGE

Pour pouvoir agir, la Croix Rouge a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qu'il lui reste à relever.

Pour ce faire, elle entreprend une campagne de sensibilisation et, **jusqu'au 3 novembre**, une équipe de la Croix-Rouge Française ira à la rencontre des personnes à leur domicile... L'équipe sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Elle interviendra aux horaires suivants :

de 10h à 20h du lundi au vendredi  
de 10h à 18h le samedi

Cette campagne a également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne fera pas l'objet d'une quête en espèce ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

## MUTUELLE



La Mutuelle de village tiendra une permanence pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements ou éventuellement souscrire un contrat, le

**13 novembre de 8h30 à 12 h**

Prendre rendez-vous en mairie 04 90 22 41 10.

## NOUVEAUX VENUS A LA MAIRIE

Nos concitoyens ont l'occasion dorénavant de croiser deux nouveaux venus lors de leurs visites en mairie.



**Claire LAUZIER**, qui a pris ses fonctions il y a déjà quelques semaines, est chargée d'accueillir, d'informer et d'orienter les visiteurs, mais aussi de constituer notamment les dossiers du centre de loisirs, des mariages, du recensement militaire, etc...

Elle avait occupé, précédemment, des postes de Secrétaire à la Communauté de Communes de l'Enclave des Papes (Grillon), et de Chargée d'accueil dans un centre de formation à Carpentras.

**Christophe LOUCHE** est affecté, pour ce qui le concerne, en tant que *gestionnaire au service Urbanisme*, et s'occupe principalement de la *pré-instruction des dossiers d'urbanisme et de la gestion du foncier* (cadastre).

Il a travaillé auparavant pendant 20 ans à la Mairie de Morières-lès-Avignon, dont 9 ans au service Urbanisme.



**Le BM leur souhaite la bienvenue !**

## STERILISATION DES CHATS

L'attention de la population a déjà été attirée sur la nécessaire **stérilisation** des chats, qui permet de **réguler** leur population. Elle ne s'adresse pas qu'aux chats dits **libres** (c'est à dire sans maître) mais aussi aux chats **domestiques** dont les propriétaires ont omis de le faire. C'est pourquoi on voit arriver des chatons abandonnés dans le village.

Pour cette stérilisation, vous pouvez contacter :

- **la SPA Vauclusienne** (04.90.38.96.36.) qui peut aider à contrôler ces effets par des campagnes de stérilisation,

- **l'Association Sentinelle - Ethique Animale**, qui se propose de composer une liste de personnes désireuses de faire stériliser leurs chats afin d'obtenir un tarif préférentiel auprès d'un vétérinaire (dont un des membre réside dans notre commune),

- **la mairie** (04 90 22 41 10).

Rappelons que les personnes qui nourrissent les chats en liberté, doivent impérativement le faire dans un **endroit discret, de retirer la nourriture dans les gamelles dès que les chats ont mangé, afin d'éviter d'attirer d'autres chats ainsi que les mouches et autres désagréments.**

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

LARGER GOGLIA Lucie	14-03
GUSSE Niels	27-03
LECLERC Jeanne	31/03
AIT LAHRI RODRIGUEZ Mathis	10/04
FARJON CORA Théo	19/04
MAISON MAJAL Raphaël	25/04
TRUY Ezio	04/05
LEMAIRE Baptiste	11/05
EL HARCHAOUI Ibrahim	01/06
AYMARD Jaxon	13/06
PAVÈSE Inès	06/07
MONTOYA Eliott	08/08
BAYARD Elena	07/10

### MARIAGES

DOMINGUES Bruno/GUIZANI Hiba	31/03
DONVAL Mikaël/JOUVE Mélodie	21/04
KANAAN Alienor / LECLERC Vincent	05/05
MARENCHINO Jocelyn/HOMMEL Gaëlle	26/05
GORGE Michael/VIGOUROUX Aude	02/06
MICHON Marylène/GIBERT Chantal	09/06
CHASSANG Maxime/COSTINESCO Sophie	16/06
HAMMOUD Hassan/WILLIAMS Lucile	22.06
BRUNO Jean-François/NAVARRO Karine	30/06
CORTADE Nicolas/GORIT Jessica	06/07
GIRAUDO Thomas/WANDJE Ohemba	20/07
HOREL Boris/HAROUTUNIAN Aurélie	30/07
LE CARLUER Louis/MOSER Sandy	11/08
HUGUES Florian/GALAN Valentine	25/08
LEGUAY Pascal/DEVIDAL Catherine	15/09
DUPUY Hervé/LANDAIS Barbara	15/09
MOLEREAU Mathieu/DOREY Julie	06/10
MAJOUR Olivier/BERGE Florence	13/10

### DECES

CIRON Lucienne Vve BUGADA	11/03
CUVELIER Arthur	19/03
TRÉPAN Jacqueline Vve FOBY	23/03
O'SULLIVAN Jacques	26/03
BUCHAILLET Jules	26/03
FAYET Janine Vve RICARD	28/03
PEREZ Ghislaine épse THEVENIN	15/04
LANDI Denise vve MICHAUD	22/04
FERRAGUT Constant	22/04
TERSEUR Charles	24/04
LINSOLAS Joseph	05/05
BERENQUER Claude	07/05
ESTELLON Henriette épse MIGNON	24/05
BACULARD Félicie Vve VERNET	27/05
SAËS André	20/06
GRASSI Roselyne	22/06
DAVID Michel	26/06
ROMAY Claudie épse FOURNIER	08/07
LAPEYRE Claude épse DUPUY	12/07
MISTRAL Frédéric	23/07
ROUSSEAU Jean-Marie	24/07
BOTELLA Julien	11/08
FAUDRIN Gilbert	12/08
FOSSIER Vivianne Vve REDONT	13 /08
ARQUINET Jean	18 /08
MERCURI Colette Vve LECA	30 /08
BIANCHINI Tosca Vve DOUCET	04/09
CHAMPANHET Georges	07 /09
FAYETTI Micheline	08 /09
COARD Henri	21 /09
ASSÉNAT Simone Vve BESAUDUN	02/10
TORT René	05/10

# Châteauneuf de Gada

## Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

### UN EVENEMENT CONSIDERABLE : *la révocation du maire*

La vie communale a souvent été marquée par des soubresauts, comme on a pu le noter dans des articles précédents. L'un d'entre eux, et non des moindres, se situe en 1890, et va conduire à la révocation du maire, Jules Giéra, exécuteur testamentaire du legs de Pierre Goujon.

L'origine du conflit remonte à l'installation de l'école dans une salle de la nouvelle mairie en 1883, et son *annexion* à l'école communale de la rue Saint-Join. Comme c'est le même instituteur qui dirige les deux, le Préfet signale que cela ne correspond pas au testament Goujon, et dépose plainte. Il soulève le mélange des subventions municipales et des revenus de *la Joussetine* (qui constituaient le produit affecté au legs). De son côté déjà, la famille Giéra avait intenté un procès à la commune pour non-respect à la lettre du testament de Goujon. Jules Giéra, pour se dédouaner, mentionnera au Préfet son retrait de la plainte déposée par sa famille, en raison de ses fonctions de maire car *"l'avoué en faisant inscrire l'affaire à mon nom pouvait me compromettre, en me faisant prendre une attitude qui sortait réellement de la défensive où je devais me tenir"*.

(En réalité, il n'y a ni retrait ni désistement, et les intérêts de la commune sont d'autant moins lésés que l'école Goujon est fermée depuis deux ans, et que les intérêts du legs - en l'absence de toute dépense pour l'école - ne posent aucun problème).

Parallèlement, le maire charge un avocat de la Cour d'appel de Nîmes de défendre la commune dans ce procès contre sa propre famille. Il lui rappelle les conclusions d'un procès précédent (1872) et mentionne que la **loi Goblet de 1886** (qui confie à un personnel exclusivement laïque l'enseignement dans les écoles publiques), ne vise pas l'école Goujon, puisque celle-ci n'est pas une école de l'état, mais une **école publique privée (voir ci-dessous)**.

Cet argument est peu recevable, puisque la commune

lui a attribué des subventions en deniers publics, et la position de Jules Giéra est insoutenable : il est à la fois exécuteur testamentaire pour le legs Goujon, partie dans le procès intenté par les héritiers Giéra pour inexécution des clauses de ce legs, et défenseur des intérêts de la commune en vue de gagner ce procès.

En 1892, le Préfet prend un arrêté suspendant le maire de ses fonctions. C'est le Premier adjoint qui signifie à l'intéressé la décision du Ministre de l'Intérieur portant cette suspension à trois mois.

Dans le registre des délibérations, on lit, sans autre commentaire : *"Le Président de la République Française (Emile Loubet), sur proposition du Ministre de l'Intérieur :*

**M. Giéra, maire de Châteauneuf de Gadagne est révoqué"**.

Le même jour est recopié le décret pris en Conseil des ministres: *"Considérant que, soit avant, soit pendant le procès intenté à la commune de Châteauneuf de Gadagne par son Maire, le Conseil municipal s'est montré plus préoccupé de faciliter les revendications du Maire, que de soutenir les intérêts communaux confiés à sa garde :*

**Le Conseil municipal de Châteauneuf de Gadagne est dissous"**.

Le même jour encore, le Président de la République institue par décret une *"Délégation spéciale"* pour remplir les fonctions de Conseil municipal, dont Siffrein Garcin (papetier) sera nommé Président.

**Jules Giéra (qui avait été élu à trois reprises maire de la commune) se retirera au château de Fontségugne, dont s'achevait la construction. Le secrétaire de mairie, Hippolyte Vatton l'accompagnera, et sous la dictée de Giéra, il écrira son oeuvre philosophique, dont on dit que certains passages préfigurent l'ouvrage de Bergson "Les deux sources de la morale et de la religion" (1932).**

### La loi Goblet

Entre 1850 et 1886, la législation concernant l'école primaire, va radicalement être modifiée successivement par les lois **Falloux (1850)**, **Ferry (1881)** et **Goblet (1886)**.

**1850: LOI FALLOUX**

- Liberté d'enseignement
- Liberté d'ouvrir une école
- Toute commune de plus de 500 habitants doit ouvrir/entretenir une école pour garçons
- Les communes de plus de 800 habitants sont obligés d'ouvrir/entretenir une école de filles si elles en ont les moyens

*mais*

- L'Église a encore un droit de regard sur l'école publique
- Les religieux peuvent enseigner dans l'école publique
- L'évêque ou le curé peuvent muter ou suspendre un instituteur
- Les congrégations sont favorisées et se développent

La laïcité proclamée dès 1881 avec la suppression de l'éducation religieuse dans l'enseignement public, est renforcée par la **loi Goblet de 1886, qui interdit aux religieux d'enseigner dans le public**. Filles et garçons restent séparés. L'école devient alors un ascenseur social pour tous les enfants des villages de Provence qui accèdent à l'éducation.

A la Belle Epoque, les enfants vont à l'école de fin septembre jusqu'à mi-juillet et les jours de repos sont le jeudi et le dimanche. L'instruction offerte par les écoles des villages est alors de moins bonne qualité qu'à la ville, d'où le désir de certaines familles aisées des campagnes de mettre leurs enfants en pensionnat dans de plus grandes communes.

**1886: LOI GOBLET**

- Laïcisation complète du personnel
- Les instituteurs sont payés par l'État
- Institution des écoles primaires supérieures



# agne, village en Provence

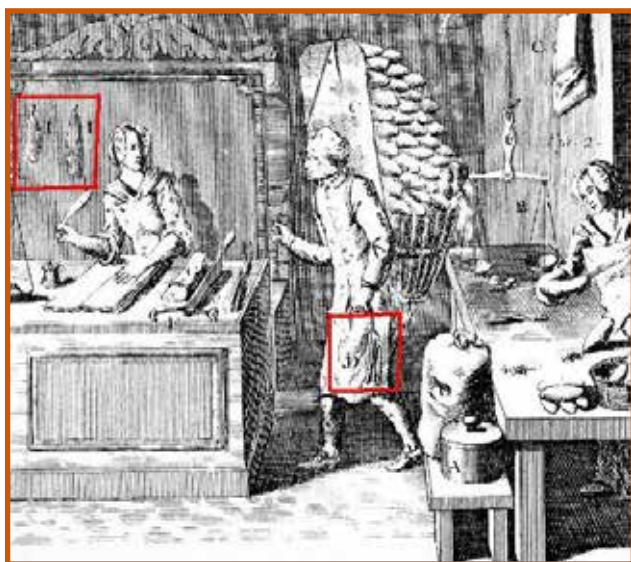
## Le pain et la « cando »

En 1900, les Français consommaient **5 fois plus de pain que** de nos jours (328 kg par personne et par an, contre 58 kg en moyenne aujourd'hui).

Le prix du pain était alors très variable d'un village à l'autre. La **première qualité** (à la fleur de farine) valait, par exemple, 1,325 F le kilo au Thor et 1,35 F à Saint Saturnin. A Gadagne il était moins cher, le Maire ayant fixé le prix à 1,235 F. En revanche, le prix de la **deuxième qualité** (pain de son) était partout le même.

Bien que la traditionnelle baguette de pain, symbole de l'identité nationale, remonte à la Révolution, dans nos villages on consommait essentiellement des pains de un kilo, et jusqu'à la fin de la Guerre 14/18, ce pain n'était payé que chaque mois. Le nombre de pains que les familles consommaient, était compté sur une baguette de bois nommée la "**cando**" en provençal, la "**taille**" (ou "**taye**") en français.

Avant l'avènement de la tenue d'un grand livre comptable, le boulanger face à son client avait un modèle tout simple et bien moins compliqué. Il était néanmoins tenu en partie double (un compte pour le client, un compte pour le boulanger) ce qui permettait un contrôle et cherchait à éviter les débats sur le règlement d'achat de pain à crédit. Pratique et original donc !



A gauche une "cando" et à droite celles accrochées au mur et dans la main du client

Le boulanger préparait une baguette de saule ou de noisetier de 3 à 4 cm de diamètre et de vingt centimètres de long, fendue longitudinalement. Le nom de la famille était inscrit sur la tranche, et une ficelle permettait de suspendre chaque moitié. Sur le manche, d'un côté, on faisait apparaître le nom du débiteur et la date de la première fourniture et sur l'autre côté le prix fixe du pain demandé par le client. Le boulanger en gardait une moitié de baguette et le client l'autre. Lorsqu'on allait chercher du pain, on apportait sa moitié de baguette. Le boulanger y apposait l'autre moitié au nom du client, et avec son couteau, faisait une encoche sur les deux parties en même temps.

A la fin du mois, on comptait les encoches.

Lorsque la taille était couverte d'encoches et avant d'entamer une nouvelle baguette, le boulanger comptait le nombre d'encoches et le multipliait par le prix indiqué dans le prolongement du manche.

Si le client payait son dû, d'un coup de couteau plus profond, il supprimait l'apparition des encoches et effaçait la dette.

Plus tard, on usera du carnet conservé par le boulanger. En récompense de la fidélité de leurs clients, les boulangers leur offraient, le jour de Noël, une fougasse au sucre.

## HISTOIRES DE CLOCHES

Les cloches ne sont malheureusement pas éternelles...

En 1890, une réparation importante a dû être faite sur la cloche principale de l'église, qui datait de 1811. Elle a dû être victime des sonneries à toute volée lors d'explosions de joie (conseil de révision, fête votive). Le Conseil de Fabrique (établissement public chargé de veiller à l'entretien des édifices cultuels) parle discrètement d'un "*accident imprévu*" survenu "*ces derniers temps*".

La cloche dut donc être refondue à Marseille.

Sur la dépense estimée à 500 francs, le Conseil de Fabrique ne dispose que de 200 francs. Il compte donc sur la municipalité (à l'époque, la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas encore intervenue), qui n'acceptera de verser qu'une participation de 100 F. Une souscription permettra de couvrir la différence.



La nouvelle cloche sera inaugurée en 1900 par Monseigneur Sueur, évêque d'Avignon. Elle sera baptisée du nom de : **Marie Anne Joséphine Thérèse Augustine**. Son parrain était Augustin Bérud et sa marraine la vicomtesse du Tertre, propriétaire du château de la Chapelle. Voltaire Garcin était alors maire du village, et Anfos Tavan composera à cette occasion un beau cantique.

En 1923, toujours sous le mandat de Voltaire Garcin, on inaugurera une nouvelle petite cloche baptisée : **Madeleine Emilie**. Le parrain était Célestin Mense, propriétaire du Moulin Neuf, et la marraine Madeleine de Perscau, comtesse du Tertre. Ce sera au tour d'Hippolyte Vatton de composer un cantique à cette cloche.

Le Conseil de Fabrique considèrera à cette occasion, que le service paroissial souffrait de l'absence de sonnerie pour les heures des offices. Mais qu'en plus, "*en cas d'incendie ou d'accident, on ne pourrait pas prévenir utilement les habitants par le tocsin*".



## LA CASTELNOVÈNCO

### RECTIFICATIF

L'info que nous a adressé la Castelnovèncô pour le compte rendu de son AG était entachée d'une erreur : il fallait lire : «*Il est interdit de tirer à toute personne placée dans un rayon de 100 mètres d'une maison* » (et non pas de 1 000 m).

## PAROISSE

Le 1<sup>er</sup> novembre, jour de Toussaint, les paroissiens de Jonquerettes se joindront à nous pour célébrer cette fête.

A la sortie de la messe, une vente de gâteaux sera proposée par l'Association Paroissiale afin de venir en aide à la Paroisse.

En fonction de la cérémonie du 11 novembre, l'horaire de la messe de ce dimanche-là sera avancé de **30 minutes**.

Veuillez donc noter que l'office aura lieu à **9h30**, le 11 novembre, et non à 10h.

## PATCHWORK



Salle des Expositions au Château de la Chapelle, de **14 h à 17 h** :

**Vendredi : 2, 16 et 30 novembre**

**Jeudi : 8 et 22 novembre**

Contact : Claudine Sarraute 04 90 22 15 08 ou Jacqueline Herbert 04 90 22 43 72.

## VELO CLUB

La saison 2018 des écoles de cyclisme touchant à sa fin, la dernière manche du trophée de Vaucluse a eu lieu lors du cyclocross du plateau de Campbeau à Châteauneuf de Gadagne. A l'issue des quatre manches de la saison, les résultats des jeunes du club sont comme les années précédentes très honorables. En effet, les pensionnaires du VCTG Elsa Bourdon, Maxime Bonnet Schneider, Clémence Lemerrier, Léna Bourdon, Valentin Beck, Léa Gagnière, Évan Jullian, Julie Imbert, Manon Bertrand et Carla Chastel remportent 10 titres sur les 18. De plus, nombreux sont leurs copains et copines qui les accompagnent sur les autres marches des podiums, si bien que les podiums complets des pré-licenciées, des benjamins 2<sup>e</sup> année et des minimes 1<sup>ère</sup> année filles sont entièrement Thorois.

Maintenant, les coureurs du club qui apprécient cette discipline ont attaqué la saison des cyclocross. Les plus acharnés ont participé à la première manche de la coupe de France à Razès près de Limoges. Les meilleurs classements lors de cette manche ont été réalisés par Marius Guérin 21<sup>e</sup> sur 152 classés en cadets, Romaric Plauche 34<sup>e</sup> sur 93 en espoirs et Victoire Plauche 20<sup>e</sup> en juniors féminines.

Du côté des cyclotouristes, le club a organisé son rallye des vendanges le 22 septembre. Une petite déception pour les organisateurs qui se dévouent tout au long de l'année avec une faible participation des clubs voisins.

Place maintenant au prochain rendez-vous important du club qui aura d'ailleurs lieu autour du parc de l'Arbousière lors de l'organisation du cyclocross souvenir Raymond Joffre le 11 novembre.

## LA STRADA

**Samedi 10 novembre, 20h30**

Soirée spéciale « **Commémoration du centenaire de l'armistice** » organisée par la Municipalité (voir à Médiathèque).

**Mercredi 14 novembre, 20h30**



*Amin est venu du Sénégal pour travailler en France. Il a laissé au pays sa femme et leurs trois enfants. En France, Amin n'a d'autre vie que son travail, d'autres amis que les hommes qui résident au foyer.*

*Aïcha ne voit son mari que très rarement. Un jour, en France, Amin rencontre Gabrielle et une liaison se noue.*

**Vendredi 23 novembre, 20h30**



*Madame de La Pommeraye, jeune veuve retirée du monde, cède à la cour du marquis des Arcis, libertin notoire. Après quelques années d'un bonheur sans faille, elle découvre que le marquis s'est lassé de leur union. Follement amoureuse et terriblement blessée, elle décide de se venger de lui avec la complicité de Mademoiselle de Joncquière et de sa mère...*

## COMITE DES FETES

### CONCERT

au profit du Téléthon

Par les CHORALES :  
*Chorilège, Fontségugne, A.V.E.C (Atelier Vocal et Expression du Chant)*

**DIMANCHE 25 NOVEMBRE**  
**17h – église de Châteauneuf de Gadagne**

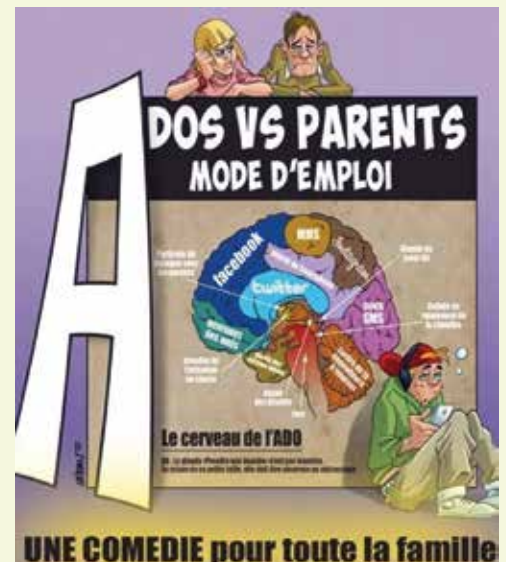
Participation mini : 5€

Châteauneuf de GADAGNE  
VILLAGE EN PRODIGE



## THEATRE

Vendredi 30 novembre (Arbousière) à 20h30



**UNE COMEDIE pour toute la famille**

12€ adultes - 7€ enfants (-14 ans)  
Réservation: en mairie ou sur billettereduc



## ASSOC. NEPAL AVIGNON

Comme nous vous l'avions annoncé dans un précédent bulletin, nous vous proposons une rencontre avec les membres de notre association qui, depuis plus de 30 ans, œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de 27 villages au Népal. Ce sera le :

**Samedi 17 novembre**, de 10h à 17h  
Salle Anfos Tavan.



Nous vous présenterons les créations de l'atelier des jeunes femmes de Rigaon, mais aussi bijoux, écharpes, objets de décoration népalais, tibétains ou indiens, en savourant un thai ou un café cultivé par les villageois de Rigaon. Une belle façon de préparer Noël par une action solidaire !

Contact : AM Vettoretti : 06 73 39 09 47

Consultez aussi notre site :  
A.Nepal.Avignon.free.fr

## LI BON VIVENT

**4 novembre : repas dansant**, à la salle de l'Arbousière

**13 et 27 novembre jeux de société** à 14h30 à la salle Anfos Tavan

**24 novembre : concours de coinche** à 14h30, à la salle Anfos Tavan

N'oubliez pas de vous inscrire pour **le gala** du **2 décembre** à 14h30, à la salle de l'Arbousière.

Renseignements

Martine Catin : 06 19 03 11 59

Martine Jean : 06 27 29 76 10

Mail : ASLIBONV@gmail.com



*Les participants au voyage  
aux Cinque Terres*

## AKWABA

**Samedi 17 novembre**  
*One Kick Starter* (tremplin musical)

**Samedi 24 novembre**  
*Concert de soutien*

**Vendredi 30 novembre**  
*Release Party Bob Lunet* (rap)

## ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Le **25 Novembre** à 17h, à l'Eglise, la chorale de l'Escolo participera au **Concert des Chorales**, au profit du Téléthon. Venez la soutenir, nombreux.

Dès à présent, reprenez la date du **15 décembre**. Salle A. Tavan à 14h30, rencontre conviviale avec animation autour des traditionnels **13 desserts provençaux**.

12 €/ Pers. Réservation nécessaire  
au 04-90-22-23-49

*Se négo mai de gènt dins lou vin que dins lou Rose.*

## FOYER RURAL

Le FRL organise son Assemblée Générale annuelle le **Vendredi 23 novembre à 18h30** à la salle Jean Garcin. Suivi d'un apéritif.

En vue de se renforcer pour l'exercice à venir, le Conseil d'Administration lance un nouvel appel aux personnes souhaitant participer à la vie de notre association. En effet, le renouvellement et le renforcement de l'équipe en place est **indispensable à la pérennité du Foyer**.

Le risque à terme : l'éclatement en différentes associations qui condamnerait un certain nombre d'activités considérées comme non équilibrées financièrement.

La solidarité et le regroupement sous une même bannière sont une caractéristique de notre village. Si vous souhaitez continuer à exercer vos activités préférées à côté de chez vous, alors rejoignez-nous, vous vous rendrez service.

S'adresser au secrétariat au 04 90 22 12 63 ou par @mail : frlgadagne@wanadoo.fr

### Randonnée

**Dimanche 18 novembre : Viens (Luberon)**

Déniv : 260m – Durée : 3h

Départ sur le parking de la poste à 9h

Contact Accompagnateurs : Marie-Paule et Nicolas

### Danse Traditionnelle

Atelier de Novembre : le **vendredi 9 novembre** – à partir de 19h

Salle des Expositions - Château de la Chapelle

Contact Mireille Revertegat au 04 90 22 04 42 pour tout renseignement

## ANIMOTHEQUE

L'Animotheque organise en partenariat avec Rêves et Créations un atelier intitulé "**La fabrique à pain d'épices**" mercredi **28 novembre** de 14h30 à 16h30 à la médiathèque. Destiné aux enfants à partir de 6 ans, l'atelier est gratuit mais la réservation obligatoire sur :  
animotheque@netcourrier.com.

## LE BAN DES ARTS

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE  
Village en Provence



**Dimanche 11 novembre à 16h**

A l'occasion du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, Le Ban des Arts propose

**Un Récital « Guerre et Paix »  
Mélodies et chansons françaises  
de la Grande Guerre**

(parmi lesquelles des oeuvres d'Offenbach, Reynaldo Hahn, Nadia Boulanger, Maurice Ravel, Claude Debussy, Gabriel Fauré, mais aussi des airs des années folles : Joséphine Baker, Mistinguett, Maurice Chevalier, Sydney Bechet...)

**Clémentine Decouture (soprano)  
Nicolas Chevereau (piano)**



Domaine de Blanche Fleur  
401, chemin du Moulin Neuf.

Entrée : 15 € (gratuit pour les - de 12 ans)

Réservation recommandée :

lebandesartsdgd@gmail.com

ou 04 90 22 22 28

## TAGADAGNE



Vous propose une vente de sapins de Noël de 1er choix, vendus avec le support, sur réservation.

Vente ouverte à tous.

Les sapins (Epicéa ou Nordmann) seront disponibles début décembre.

Plusieurs tailles :

80/100 cm (14€) ; 125/150 cm (25€)  
100/150 cm (18€) ; 150/175 cm (34 €)  
150/200 cm (23€) ; 175/200 cm (40€)  
200/250 cm (50€)

Si vous souhaitez réserver un sapin, ou pour tous renseignements nous contacter par mail : tagadagne@yahoo.fr

Parlez-en autour de vous.

## Une Pointe d'humour

*Comment vérifier que la petite  
lumière dans le frigo est vraiment  
éteinte quand on ferme la porte ?*



## SECOURS POPULAIRE

**CONCERT A CHATEAUNEUF DE GADAGNE**  
**DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018**

**Fabien SYLVESTRE**  
Chanteur, compositeur de musiques sacrées

En ouverture  
Quintet de Clarinettes, « basse et basson », interpréteront Mozart, Vivaldi, Albinoni, Haendel, etc.

au profit du Secours Catholique dans le cadre de la Collecte Nationale

à l'Eglise Saint Jean-Baptiste à 15 heures  
à la fin du concert, rendez-vous à la maison paroissiale autour d'un goûter

Entrée libre avec participation

Association Tourne 802  
Email : guy.villate@gmail.com - Tél 06 63 75 20 97

## AMISTANÇO

L'Atelier de Peinture Amistanço a repris début septembre et les peintres se sont retrouvés dans une très bonne ambiance.

L'exposition annuelle a eu lieu du 6 au 13 Octobre. Elle a été inaugurée en présence de Mme Chambarlhac (Adjointe au Maire) que nous remercions chaleureusement.

Les remerciements sont allés aux peintres, à la mairie et tout son personnel qui participe à la bonne marche de l'Amistanço. Les exposants très talentueux nous ont offert de magnifiques tableaux plein de couleurs, de nuances et d'originalité, et le public n'a pas hésité à vanter leur talent. Le pot de l'amitié a rassemblé tout le monde dans une belle ambiance. Merci à toutes ces "petites mains" qui nous ont régalié.

Renseignements : Maïthé au 06 16 10 38 39

## CONCOURS PHOTO



L'objectif de ce concours est de mettre en évidence votre vision de la rivière, au travers d'un témoignage oculaire sensible et artistique. Chaque citoyen est invité à

prendre part à ce projet de territoire, participatif et collectif.

**Vendredi 7 décembre à 18h30**, le Jury remettra les prix. Pour participer au concours, il faut se rendre sur le site dédié: <http://concoursphotos.lasorgue.fr>, remplir un formulaire et déposer sa photo **jusqu'au 30 novembre minuit**. Ce concours est exclusivement réservé aux amateurs et non aux professionnels de la photographie.

**Trois prix seront attribués dont un pour les moins de 16 ans.**

## L'amour de mon village

A l'ouro d'aro lou vieiounge me fai souffri  
Ai sèmpre envejo de gardina emé plesi  
Mai siéu tras que lèu alassa  
Moun tèms d'obre es acaba  
Urousamen sian sèmpre dous  
Dins un èr melicous  
E tant que sarai dre  
Sarai dins moun endré  
E quand la niue soubrejera la plano  
Quand lou soulèu frustejera la mar  
Quand lou bru mutara sus li vilo  
De perpensa à tu jamais ara trop tard  
Quand li nivo embandido pèr l'auro  
Destaparan la luno nuso e trelusento  
Coumo sort de si velo la jouino Mauro  
T'anarai poutouna su li bouco  
Lou roussignòu bressara nòstis amo  
E, la man dins la man, pantaiaren  
Te sararas de iéu lou sèr à la calamo  
Tóuti dous, pèr sèmpre reüni,  
S'enlaçaren.

Pèire Courbet, de Castèunòu

## L'amour de mon village

Aujourd'hui la vieille me fait souffrir  
J'ai toujours envie de jardiner, avec plaisir  
Mais je suis très vite épuisé  
Mon temps d'oeuvrer est achevé  
Heureusement nous sommes deux  
Dans un air délicieux  
Et, tant que je me tiendrai droit  
Je serai dans mon endroit  
Quand la nuit assombrira la plaine  
Quand le soleil caressera la mer  
Quand le bruit cessera sur les villes  
De penser à toi, je ne cesserai jamais  
Quand les nuées éparpillées par le vent  
Dévoileront la lune, nue et splendide,  
Comme sort de ses voiles la jeune Maure,  
Je viendrai t'embrasser sur les lèvres  
Le rossignol bercera nos âmes  
Et, la main dans la main, nous rêverons  
Tu te serrera contre moi, le soir au calme  
Tous les deux, pour toujours réunis,  
Nous nous enlacerons.

## MEDIATHEQUE

**SOIREE SPECIALE**  
**CENTENAIRE DE L'ARMISTICE**  
**Samedi 10 novembre**

**LA GUERRE DE 14-18**  
**POUR LES CASTELNOVINS**

Credito photo: Nicolas Maiberch

**VERNISSAGE / MEDIATHEQUE**  
« Exposition castelnovine »  
17H

**PROJECTION / PENITENTS**  
« Un long dimanche de fiançailles »  
20H30

**A 17h (Médiathèque) : Vernissage expo : "La Guerre de 14-18 pour les Castelnovins"**

La Municipalité et des Castelnovins passionnés vous proposent de découvrir comment les habitants de Châteauneuf de Gadagne ont vécu la Guerre de 14-18, qu'ils soient restés au village ou envoyés sur le front. Des objets personnels, des lettres et carnets manuscrits, des habits de soldats, ainsi que certaines archives municipales seront exposés du 6 au 16 novembre, aux heures d'ouverture habituelles de la Médiathèque.

**A 20h30, à la Salle des Pénitents :**

**"Un long dimanche de fiançailles"**  
(Projection avec la Strada)

Un film de Jean-Pierre Jeunet, qui a reçu cinq César, dont celui de la meilleure actrice dans un second rôle pour Marion Cotillard.



Mathilde ne croit pas à la mort de son amoureux. S'il était mort, elle le saurait. Forte de cette intuition, elle mène son enquête et recueille peu à peu les indices qui vont l'amener à découvrir ce qui s'est passé ce jour-là à Bingo Crépuscule, un avant-poste perdu au milieu des deux camps.

Entrée gratuite, Réservation conseillée au 04 90 22 42 50.

**Appli'Curieux : découverte de jeux sur tablette**

**Mercredi 28 novembre de 10h30 à 11h30**  
Tu es curieux ? Tu as 8 ans ou plus ? Viens jouer avec nous et découvrir de nouvelles « applis » sur tablette.

Gratuit, sur réservation

**Atelier d'initiation informatique : PowerPoint**

**Samedi 17 novembre de 10h à 12h**  
Vous souhaitez mettre en valeur vos photos de voyage ? Vous avez une présentation ou un exposé à faire ? Cet atelier vous permettra d'apprendre à réaliser facilement un diaporama avec le logiciel PowerPoint.